



## UNION DES FEDERATIONS D'AIKIDO

Le 10 Octobre 2005

Objet : **Brevet Fédéral UFA**

A l'attention de Mesdames et Messieurs les Présidents de Ligue

A l'attention de Mesdames et Messieurs les Présidents et les Enseignants de club

Mesdames et Messieurs,

Au cours de cette saison 2005/2006 un nouveau cursus BF UFA est mis en place dont voici l'essentiel des modalités :

- La formation est modulaire et se met en place sur deux saisons 2005-2006 et 2006-2007
- Par saison, deux modules de formation sont prévus par centre :
  - saison 2005/2006 (Janvier 2006 : Module 1 – Mars 2006 : Module 2 – Mai 2006 : examen BF)
  - saison 2006/2007 (Janvier 2007 : Module 3 – Mars 2007 : Module 1 – Mai 2007 : examen BF).

Six centres de formation sont prévus sur l'ensemble du territoire : Paris, Lyon, Marseille, Nancy, Rennes, Bordeaux.

- Un même intervenant de chaque fédération pour toute la formation

**Le livret de formation** définit les conditions à remplir pour suivre la formation ainsi que l'ensemble des informations relatives au Brevet Fédéral UFA.

Chaque candidat **inscrit** recevra un livret qui le suivra pendant toute la durée de sa formation.

### Adresses courrier

F.F.A.A.A.  
11, rue Jules Vallès  
Tél. 01.43.48.22.22- Fax 01.43.48.87.91

F.F.A.B.  
Les Allées 83149 BRAS  
Tél. 04.98.05.22.28 - Fax 04.94.69.97.76

Quelle que soit la modalité choisie parmi les deux proposées :

- 36H de stage (soit 3 modules de 12 heures stagiaire) + 44H de tutorat
- 36H de stage + 22H de tutorat au moins +22H en école des cadres/Stages BE/Stages enseignants (cf.livret de formation), **les 80 heures de formation sont un minimum obligatoire, elles se dérouleront sur deux saisons au moins.**

Pour effectuer les 44 h ou 22 h de tutorat, **les candidats auront à choisir un tuteur de stage à faire agréer par le Président de la ligue d'appartenance (accord sur la fiche d'inscription).**

Pour plus d'informations concernant le rôle du tuteur, veuillez vous reporter au Livret de Formation et à la fiche « Profil type du tuteur » (au minimum BE1 et 3<sup>ème</sup> Dan) (ces documents sont téléchargeables sur le site fédéral de chacune des fédérations).

**Les candidats s'inscrivent directement auprès du siège national de leur Fédération respective en choisissant le centre de formation qui leur convient et dans lequel ils effectueront la totalité de leurs stages (cf fiche d'inscription en annexe).**

Le siège Fédéral d'appartenance se chargera de faire parvenir les convocations aux candidats à l'occasion de chaque stage.

Les candidats s'inscrivent à l'examen du Brevet Fédéral directement auprès du centre où ils ont suivi leur formation (cf. fiche d'inscription en annexe).

Toutefois en l'absence d'un nombre suffisant de candidats sur un centre d'examen, ceux-ci pourront être regroupés sur un autre lieu.

Par ailleurs, vous trouverez en annexe le calendrier des formations au BF UFA (les dates et lieux de formation des « juges » y figurent également).

Recevez, **Mesdames et Messieurs**, l'expression de nos salutations cordiales.

R. HANNS  
FFAAA

J.P. MOINE  
FFAB

- PJ : - calendrier des formations UFA  
- fiche d'inscription  
- Profil type du tuteur de stage